

MARS 2022 N°490

WWW.CREPYENVALOIS.FR f 🖾 🛩 🕒 in



MAIRF

Urhanisme : concilier qualité de vie et accueil des familles

Découvrez les projets immobiliers de votre Ville.

Kuhnta : quand la recherche s'installe à Crépy

Déjà un an que l'entreprise est implantée, avec de nombreux emplois à la clé.

Les Racont'arts font leur festival

Pour cette nouvelle édition, de nombreuses animations vous attendent!

Un nouveau président pour le groupement des commercants

Thierry Galin nous dévoile les objectifs et les nouvelles idées du GCAC.

Crepymag&infos

Mensuel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois 60800 Crépy-en-Valois • Téléphone : 03 44 59 44 44 Directeur de la publication : Virginie Douat Directeur de la rédaction : Vincent Cornille Direction de la communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Timothé Le Calvez Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud Mise en page: www.grandnord.fr - 8149

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Kubota, Jérémy Thomas Impression: Imprimerie Delezenne - mars 2022. Tirage: 8 500 exemplaires.



Édito

En ce début d'année, les événements et les animations se multiplient dans notre cité de l'archerie. Et cela ne fait que commencer! En effet, avec mon équipe nous avons à cœur de faire bouger notre belle Ville avec un calendrier des manifestations bien rempli.

D'ailleurs, durant les vacances scolaires de février, les jeunes crépynois ont pu bénéficier dans le cadre du projet Génération Digitale - mis en place par la radio RVM en partenariat avec la mjc et les services culturels de la Ville – d'animations diverses pour se sensibiliser aux médias (cf rubrique Instantanés, en page 3 de votre CrépyMag&Infos).

Le mois de mars continue sur cette lancée! Avec le retour du printemps, nous aurons aussi le plaisir de nous retrouver au Musée de l'archerie et du Valois qui rouvrira ses portes le samedi 26 mars. Le public pourra profiter en famille d'un programme riche en animations : Championnat européen de tir aux armes préhistoriques, Nuit européenne des musées, etc. Le Musée sera également partenaire du festival Les Racont'Arts aux côtés de la Médiathèque, de la mjc centre social et du centre culturel mjc. Retrouvez toutes les animations culturelles à venir dans votre CrépyMag&Infos.

Crépy-en-Valois séduit les entreprises par son dynamisme et sa localisation. Nous avons accueilli en 2021, le machiniste japonais Kubota et son centre européen de Recherche et Développement. Une chance pour Crépy-en-Valois avec plus de 100 emplois à la clé pour des profils de techniciens, ingénieurs et docteurs et des perceptives d'embauches futures. Je tiens à remercier Philippe Colacicco, directeur du centre de recherche, pour sa confiance envers la Communauté de Communes du Pays de Valois et la Ville ainsi que pour sa volonté de contribuer au développement de notre territoire.

Crépy-en-Valois séduit aussi par son cadre de vie. Les élus et moi-même sommes régulièrement soumis à des demandes de logement de la part des habitants. Pour cela, nous avons à cœur de soutenir des projets immobiliers qui, à la fois, répondent aux attentes des citoyens et sont respectueux de l'environnement, aussi bien en termes de matériaux que de bilan carbone. À ce titre, la résidence du bailleur social Clésence et son architecture singulière en est un bon exemple. En 2021-2022, quatre programmes immobiliers ont été lancés. Ils viendront compléter le nouveau visage de la Ville. Toutes les informations sont à retrouver dans le dossier de ce numéro.

Enfin, commencées au printemps 2020, il y a 2 ans maintenant, les études de l'Institut Pasteur qui contribuent à la recherche sur la Covid-19 se poursuivent. Elles permettent une meilleure compréhension de la propagation du virus et de la production d'anticorps. La dernière session se tiendra en avril, et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui y ont participé pour contribuer à faire avancer les recherches. Une action qui prouve, une nouvelle fois, toute la solidarité dont les Crépynois font preuve.

Bonne lecture.

• Virginie DOUAT, Maire de Crépy-en-Valois.



Soirée d'information du service Développement durable de la Ville et de Picardie Faune Sauvage en mairie



Rencontre avec Gabriel et Twitter, un balbuzard pêcheur

GÉNÉRATION DIGITALE DU 28 JANVIER AU 26 MARS



Visite du studio RVM et créations d'émissions avec les enfants de la mjc centre social



Spectacle *Le clic de trop,* par le collectif Double Z au centre culturel mjc



Heure du conte à la Médiathèque

STAGE MULTISPORTS DU 14 AU 18 FÉVRIER



Initiation au Dodgeball, salle Jules Michelet



Initiation au tir à l'arc, salle Irène Cruypenninck



Depuis un an maintenant, le centre européen de recherche et développement (R&D) de l'agro-équipementier japonais, Kubota, s'est implanté dans la zone industrielle. Avec une vraie volonté de s'insérer dans l'environnement économique local.

C'est le premier anniversaire de Kubota sur notre territoire. Le centre européen de recherche et développement de l'agroéquipementier japonais a ouvert ses portes le 1er mars 2020. L'aboutissement d'une démarche de trois grosses années –les premières visites datent de fin 2016 - début 2017-. Et Crépyen-Valois est sortie en première place d'une compétition qui l'opposait à neuf autres sites en France, dont Compiègne. « C'était quasiment la solution idéale par rapport à nos besoins », commente Philippe Colacicco. Et le directeur du centre d'égrener les atouts de l'adresse crépynoise : « La localisation, la région agricole, un lieu suffisamment confidentiel –la discrétion est un des éléments de la culture Kubota-, l'accueil de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays de Valois, la possibilité de développer une piste d'essai de plus d'un kilomètre pour tester les performances de nos matériels, sans être sur une zone de captation d'eau potable... Le marché européen a des exigences complexes, détaille-t-il. C'est important, pour notre groupe, de développer les machines au plus près des utilisateurs finaux. »



Deux nouveaux acteurs économiques sur notre territoire, Koichiro Kan, président de KRDE (Kubota R&D Europe) et Philippe Colacicco, directeur du centre de R&D de Crépy-en-Valois

Des recrutements nombreux

Cette implantation s'accompagne de la création, sur notre territoire, de 100 premiers emplois. Et les perspectives pour 2022 tablent sur 37 recrutements supplémentaires –le site peut accueillir jusque 170 collaborateurs-. Mécaniciens, techniciens d'assemblage, projeteurs, dessinateurs, ingénieurs, pros en tests et instrumentations, en automatisation, en machines autonomes, en télématique... de bac+2 à bac+7, la palette des compétences recherchées est large.

> 100 premiers emplois **37** recrutements pour **2022**

« Le marché de l'emploi est actif, précise encore Philippe Colacicco. Comme nous sommes en forte croissance, nos besoins sont élevés. » Et pourquoi ne pas commencer avec un contrat d'apprentissage à la clé –pour les postes techniques comme les fonctions support-? La Ville travaille depuis plusieurs mois au déploiement de cursus en apprentissage -un projet de longue haleine. Le groupe Kubota répond présent. Systématiquement. Le développement du FabLab, ce tiers-lieu qui associe formation, espace de coworking et innovation en atelier-? Kubota est là. Dès son arrivée à Crépy-en-Valois, le groupe a dit son envie de s'intégrer, « de contribuer à la vie locale. C'est important pour nous d'avoir un rôle sur ce territoire ».

Études Pasteur : recherche sur la COVID-19



Deux ans après les premières études, la cohorte COVID-Oise conduite par l'Institut Pasteur se termine en avril prochain.

Au printemps 2020, l'Institut Pasteur a accompagné les autorités sanitaires dans les premières enquêtes à Crépy-en-Valois qui allaient conclure que le virus SARS-CoV-2 y avait activement circulé. Ces études ont montré que 40% des élèves et des enseignants avaient été infectés au lycée, avec une transmission secondaire au sein de leurs foyers. Dans les écoles primaires, au sein des classes où des enfants avaient rapporté des symptômes, 23% des élèves avaient été infectés, contre seulement 6% des élèves dans les classes où aucun enfant symptomatique n'avait été identifié¹.

Au-delà de cette description de la circulation du SARS-CoV-2 en milieu scolaire, sur laquelle les experts de santé publique se sont appuyés pour établir leurs recommandations pour la réouverture des écoles en France et à l'international, la participation des Crépynois à ces études a contribué à plusieurs avancées scientifiques. « En tant que professeur au lycée Jean Monnet, j'ai été touchée par la Covid-19 de différentes manières, précise Valérie Méron. Il m'a donc semblé évident de participer à cette étude, surtout si elle peut aider à mieux comprendre ce virus. Je n'ai pas pu participer à la première session puisque j'étais encore hospitalisée à Tourcoing, mais j'ai participé, avec ma famille, aux sessions suivantes. Je continuerai à le faire afin de donner du sens à cette démarche qui ne peut que s'inscrire dans le temps. »

La participation des Crépynois aux études de l'Institut Pasteur a contribué à plusieurs avancées scientifiques

Ces études ont notamment contribué au développement très en amont dans l'épidémie de tests sérologiques permettant de détecter les anticorps reconnaissant le SARS-CoV-2², dont la présence avant vaccination fait la preuve d'une infection passée. Ces tests sont toujours utilisés aujourd'hui par les laboratoires de recherche de l'Institut Pasteur et sont essentiels au travail des chercheurs.

Deux ans après ces études initiales, la dernière session de l'étude « COVID-Oise » conduite dans notre Ville par l'Institut Pasteur va

débuter en avril prochain. Cette étude de cohorte qui a démarré à l'hiver 2020-21, se compose de plus de 900 personnes résidant, travaillant ou étudiant à Crépy-en-Valois et dans les villes voisines, et incluent des professionnels et résidents des maisons de retraite et de l'hôpital Saint-Lazare. Des visites de suivi de participation ont été organisées au printemps 2021 et à l'hiver 2021, et se clôtureront au printemps 2022. Au cours de chacune de ces visites, des échantillons de sang, salive et sécrétions nasopharyngées ont été collectés auprès des participants, et des entretiens réalisés pour tracer l'historique de chacun vis-à-vis de la COVID-19. « Il m'a semblé important de participer à une enquête sur un événement planétaire qui a changé nos vies, commente Ghislaine Leroy, conseillère municipale. De donner quelques minutes de mon temps pour faire avancer les recherches afin de savoir comment notre corps, notre cerveau, ont été impactés et quelles sont les conséquences. Je me suis rendue disponible pour toutes les sessions et j'espère que nous serons toujours aussi nombreux pour la dernière.»

L'ensemble des données et échantillons collectés au cours de ces deux années va permettre aux chercheurs d'approfondir la compréhension du développement de la réponse immunitaire au cours des infections et/ou vaccinations de chacun. Cette compréhension est fondamentale pour aider à anticiper l'impact populationnel qu'auront les futures émergences de variants du SARS-CoV-2, ou les recrudescences saisonnières de variants déjà connus.

Les équipes de l'Institut Pasteur impliquées dans ces études tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, sans qui tous ces travaux de recherche ne pourraient s'effectuer, ainsi que tous les acteurs locaux qui leur ont réservé le meilleur accueil possible pour travailler dans d'excellentes conditions. Un grand merci à tous!

- 1 Fontanet A et al. SARS-CoV-2 infection in schools in a northern French city: a retrospective serological cohort study in an area of high transmission, France, January to April 2020. Euro Surveillance 2021;26(15)
- $2~\rm Grzelak~L~et~al.~A~comparison~of~four~serological~assays~detecting~anti-SARS-CoV-2~antibodies~in~human~serum~samples~from~different~populations.~Science~Translational~Medicine~2020;12(559)$

L'heure des inscriptions scolaires a sonné



Pour les enfants nés en 2019 et rentrant en petite section de maternelle, ainsi que ceux nés en 2016 et rentrant en CP, une inscription scolaire est indispensable. Elle se déroulera à la Direction de l'Éducation, annexe de la Mairie.

Pensez à vous munir de la fiche de renseignements disponible sur le site internet de la ville, de la photocopie de votre livret de famille, de la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un jugement de divorce le cas échéant (pour une inscription de secteur) : toutes ces pièces sont obligatoires.

Pour les demandes de dérogation, merci de vous adresser au service afin de constituer un dossier ou de le télécharger sur le site de la Ville : www.crepyenvalois.fr



DU 14 AU 26 MARS 2022

- Les **lundis, mercredi**s de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Les **mardis et jeudis** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Les **vendredis** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Les samedis 19 et 26 mars de 9h à 11h30





Le Musée de l'archerie et du Valois rouvre ses portes

Avec le soutien de l'association de ses Amis, le Musée a une nouvelle fois préparé une programmation ambitieuse, nourrie par de nombreux partenariats, et ponctuée de temps forts. Voici les rendez-vous du premier semestre à ne pas manquer!

• Samedi 26 mars - Réouverture du Musée

Après sa fermeture hivernale, le Musée rouvre ses portes au public à 14h! Pour l'occasion, l'accès aux collections est gratuit. À partir de 16h, à l'issue du Carnavalois, la compagnie Les 3 coups L'œuvre livrera une version revisitée et haute en couleurs du conte Aschenputtel ou Cendrillon!, pour les enfants à partir de 3 ans. Ce spectacle s'intègre dans le festival des Racont'Arts, en partenariat avec la Maison des jeunes et de la culture (mjc) et la Médiathèque. Il participe aussi au projet « Génération Digitale » mené par Radio Valois Multien (RVM). À l'issue de la représentation, un atelier de théâtre-forum sera proposé pour partager sa version alternative du conte.

Samedi 2 et dimanche 3 avril XXXII^e Championnat de tir aux armes préhistoriques

Samedi: 9h30 - 16h30 et dimanche: 9h - 12h

Prenez date pour assister ou participer à cet événement incontournable de la programmation! Cette compétition originale permet aux passionnés ayant fabriqué leur propre arc ou propulseur, de participer à deux manches. Le tir se déroulera au Parc de Géresme où les promeneurs pourront observer la compétition mais également s'initier au propulseur. Pour l'occasion, l'accès aux collections du Musée sera gratuit durant les deux jours.

• Lundi 11 et mardi 12 avril - Les Tout-petits ateliers

10h: session d'une heure pour les 3-6 ans sur le thème « Quand je serai grand... ». Gratuit, sur réservation.

✓ Retrouvez plus d'informations

@www.musee-archerie-valois.fr

f Musée de l'archerie et du Valois

NOUVEAU

CHASSE AUX ŒUFS - Dimanche 17 avril

Dans le parc du Musée, aidez-vous des indices afin de repérer les cachettes et remportez un délicieux trésor! Accès libre et gratuit au parc et aux collections.



• Dimanche 24 avril - Conférence

16h30 : dans le cadre du cycle de conférences Aux racines de l'Histoire organisé par la Communauté de communes du Pays de Valois, le Musée accueille la conférencière Claude Gauvard, historienne et spécialiste de l'histoire politique, sociale et judiciaire du Moyen Âge. La communication aura pour thème : « Condamner à mort au Moyen Âge ». Conférence payante, dans la limite des places disponibles. Renseignements et réservations auprès de la CCPV: 03 44 88 05 15 ou via le site valois-terredecultures.fr

• Samedi 21 mai - Nuit européenne des musées

19h et 21h : représentations du spectacle La Montagne aux cent choix, le récit dont vous êtes le héros! Conte en musique interactif orchestré par Guillaume Alix et la Compagnie le Récigraphe. Tout public, à partir de 8 ans. Gratuit, sur inscription.

• Mercredis 1er et 8 juin - Ateliers de Printemps

10h30 : Bébés lecteurs (0-3 ans). Entrée libre et gratuite. **14h**: Les Ateliers de Printemps. Thème: « Rendez-vous aux jardins! Sentez, découvrez, explorez » : à travers les plantes, les enfants voyagent dans l'Histoire. Gratuit, sur réservation.

16h : Heure du conte en musique avec l'École de musique Érik Satie (4-11 ans). Entrée libre et gratuite.

Les Racont'Arts font leur festival

Avis aux petites et grandes oreilles, du mercredi 2 au samedi 26 mars, le Festival des Racont'Arts fait son grand retour à Crépy-en-Valois! Un programme riche, imaginé par la mjc centre social, le centre culturel mjc, la Médiathèque et le Musée de l'archerie et du Valois. À vos agendas!

Mercredi 2 mars à 17h

Contes du monde, heure du conte spéciale à la Médiathèque. À partir de $4\ ans.$

Accès libre dans la limite des places disponibles.

Médiathèque, rez-de-chaussée de l'Espace Rameau 03 44 87 92 53

Vendredi 4 mars à 19H30

Soup'Ô Contes sans frontières avec Mathilde Van Den Boom de la compagnie Les contes sous l'arbre. Gratuit, sur réservation.

19h30: 1^{re} partie - Les mains dans les poches, tout public.

21h: 2e partie - Les mains dans les poches-suite, à partir de 8 ans.

mjc centre social, 2º étage de l'Espace Rameau

• Centre culturel mic, 1 avenue de l'Europe

Samedi 12 mars

- Escape Game à la Médiathèque, à partir de 15 ans. Gratuit, sur réservation.
- Home movies à 20h30, par la Compagnie des Lucioles. Théâtre à partir de 12 ans.

Tarif plein 15 € - réduit 10 €.

Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/spectacles/

- Médiathèque, rez-de-chaussée de l'Espace Rameau 03 44 87 92 53
- Centre culturel mjc, 1 avenue de l'Europe • 03 44 39 63 18

Mardi 15 mars à 19h

Tiens, Kad'OHH! par la Compagnie Djinn&Cie. Contes et jeux d'ombres, à partir de 5 ans. Tarif : 3 € par famille. Événement sur réservation.

• mjc centre social, 2e étage de l'Espace Rameau • 03 44 87 13 13

Mercredi 23 mars à 15h

Luce, par la Compagnie Marizibill.
Théâtre à partir de 7 ans.
Tarif plein 10 € - réduit 5 €.
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.com/centre-culturel/spectacles/

Centre culturel mjc, 1 avenue de l'Europe 03 44 39 63 18

PLACE AU CARNAVALOIS!

Samedi 26 mars à partir de 13h

Carnavalois sans frontières avec les autruches multicolores de la compagnie Couleurs des tropiques.

13h: rassemblement place Jean-Philippe Rameau.

14h: début du défilé.

16h : farandoles et goûter final au Musée de l'archerie et du Valois.

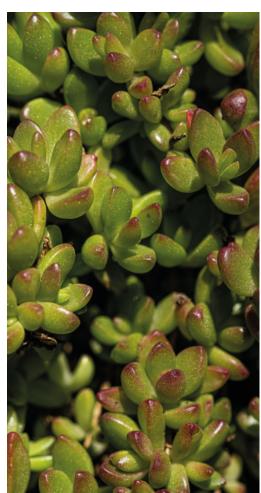
16h30: Aschenputtel ou Cendrillon!, par la compagnie Les 3 coups l'œuvre.

La représentation sera suivie d'un atelier de théâtre-forum pour imaginer ensemble des alternatives au conte. Spectacle gratuit, dans la limite des places disponibles, à partir de 4 ans.

- Musée de l'archerie et du Valois, rue Gustave Chopinet 03 44 59 21 97
- mjc centre social : 03 44 87 13 13 mjc Le Onze : 03 44 87 64 62











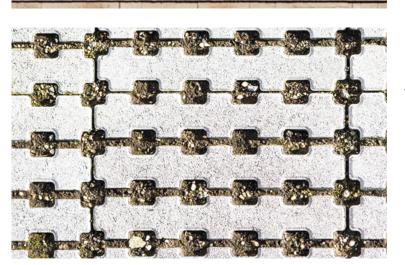








Une ville est un organisme vivant. Pour répondre aux attentes des familles déjà installées dans le Valois, aux besoins des nouveaux venus qui quittent l'Île-de-France pour une qualité de vie supérieure, quatre programmes immobiliers vont sortir de terre dans les mois à venir. Passage en revue.



Avant la Covid-19, et c'est encore plus vrai en période post-Covid (même si cette phase tumultueuse n'est pas encore achevée), la proximité de Crépy-en-Valois avec l'Île-de-France pousse les promoteurs à surveiller de très près les moindres mètres carrés disponibles sur le territoire. Une parcelle de 500 m² ou 600 m² est repérée, et ils imaginent déjà la division parcellaire, les constructions à venir, la rentabilité à en tirer, souvent sans se soucier de la sécurité, de l'accès aux véhicules des pompiers, de l'insertion dans l'environnement, de l'impact sur les habitations voisines, de la qualité de la vie après... Un peu à l'image de la fable « La Laitière et le pot au lait » de Jean de La Fontaine. Une anecdote : avec Google maps (service de cartographie en ligne), un promoteur a listé une série de terrains pour y faire sortir des pavillons... Le « hic » : parmi les parcelles ciblées, il y avait des cours d'école! Au service urbanisme de freiner cette frénésie programmatique. Et aussi de pousser les promoteurs immobiliers à revoir leurs copies pour toujours plus de qualité. « Concilier le respect des lois et les conditions de vie tant appréciées à Crépy, avec des parcelles larges par exemple, commente Murielle Wolski, adjointe en charge du développement et de l'aménagement durables, de la formation et du développement commercial, n'est pas une mission facile. » Une maison, un petit collectif s'inscrivent dans le territoire pour 100 ans et plus.



On ne laisse pas construire pour le plaisir de voir construire, de combler les trous –les dents creuses, pour les initiés-. Avec les familles qui se séparent, les enfants qui quittent le cocon familial, les décès... un minimum de constructions est nécessaire pour stabiliser le nombre d'habitants. On parle du point mort. Dans notre commune, les calculs l'établissent à 57 logements par an. En-deçà, la Ville perd des habitants.

De 2014 à 2021, 50 permis de construire ont été accordés, avec 369 logements collectifs à la clé et 61 maisons individuelles-contre 158 de 2008 à 2013 (avec 362 logements collectifs et 179 maisons individuelles). Parmi les dernières opérations sorties de terre, celle de l'avenue Pasteur, avec ses 52 logements (cf photos ci-contre). En juillet 2021, Clésence –le bailleur social- a remis les clés aux nouveaux résidents. L'attention a été tout particulièrement portée au geste architectural qui va marquer l'entrée du futur quartier, à la place de la végétation, à la création d'appartements familiaux.

En 2021-2022, quatre programmes immobiliers ont été lancés. En renouvellement urbain. La Ville ne s'étale pas. Elle se renouvelle sur elle-même. C'est ce que préconisent les lois. L'exercice est très contraint. À la manière des poupées russes, plusieurs textes viennent cadrer l'urbanisme d'une commune, quelle qu'elle soit. Au stade local, il y a le Plan local d'urbanisme (PLU) –actuellement en révision-. Il y a aussi le

SCoT (Schéma de cohérence territoriale), adopté en 2018 par la Communauté de Communes du Pays de Valois, qui pousse à la densification de Crépy-en-Valois et des sept communes environnantes (Lévignen, Rouville, Séry-Magneval, Feigneux, Gondreville, Russy-Bémont, Duvy) mais aussi les lois, comme la loi ALUR (pour Accès au logement et urbanisme rénové).

Nexity, avenue Levallois-Perret

36% des personnes interrogées révèlent que le fait d'avoir un jardin ou un balcon compte parmi les choses qui ont gagné le plus d'importance au cours des douze derniers mois. C'est l'un des chiffres qui ressortent d'une étude menée dans 34 pays européens. Et 27 % des sondés déclarent que l'accès à un espace vert est important pour préserver leur bien-être mental. « Madame Wolski avait vu juste, et ce bien avant le début de la crise sanitaire, explique Mathieu Rabache, directeur du développement de Nexity, à l'origine du programme immobilier qui débute tout juste avenue Levallois Perret, en nous demandant de travailler les extérieurs, avec de grandes terrasses ou des balcons, un accès à des jardins pour les rez-de-chaussée. Et le soin qu'elle a apporté à l'orientation pour offrir aux futurs habitants des appartements lumineux. » 23 appartements sont dotés d'un balcon, sur les 28 que compte l'opération. Les plus grands dépassent les 10 m². Les terrasses offrent un vrai confort – deux d'entre elles flirtent avec les 35 m². Les places de stationnement sont toutes en sous-sol, pour limiter l'occupation dans l'avenue.



8 T2 (47 m² en moyenne)

18 T3 (65 m² en moyenne, un fait 76 m²)

2 T4 (69 m², 77 m²)





OPAC, avenue Sadi-Carnot

« À la demande de la Ville, le programme a été revu pour y insérer des maisons sociales, explique Bertrand Mathieu, architecte du cabinet ARVAL, qui a conçu le programme. C'est une opération peu dense, d'ailleurs, pour une programmation urbaine. Et dans le collectif comme dans les maisons individuelles, la ville a insisté pour avoir des 4 pièces. » Pas moins de 13 classes sont vacantes aujourd'hui dans les groupes scolaires de la commune : attirer les couples, les tout jeunes parents, les familles avec plusieurs enfants, accompagner tous les stades de la vie

pour remplir les écoles s'avère indispensable. « C'est un point sur lequel nous revenons sans arrêt, commente Murielle Wolski, dans les échanges avec les promoteurs et architectes. Les nouvelles constructions ne doivent pas répondre à un marché d'investisseurs, mais bien à l'attente des familles. C'est vrai dans le social comme dans le privé. » Ce programme offre un îlot central, et des balcons ou loggias. Un local d'urgence est prévu, une demande de la Municipalité.



PICHE SIGNALÉTIQUE 21 logements collectifs 6 T4 12 T3 3 T2 7 maisons individuelles 7 T4

Cogédim, angle des rues du Bois-de-Tillet et Saint-Germain

Plaquette sur papier glacé, belles photos, une équipe composée de techniciens, d'architectes et d'une écologue... peu importe, les allers-retours ont été très, très nombreux pour ce programme qui se développe sur 2,15 hectares, les parcelles occupées il y a quelques années par les entreprises Solaufil et Acacia. Une modification du PLU en 2013 avait converti ce terrain à de l'habitat. Une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) donnait un cadre, avec du tertiaire (600m2 environ) en bordure de la rue Saint-Germain, des maisons individuelles, des collectifs, du privé et du social, avec Clésence comme partenaire de cette opération. La mixité sur tous les plans. La Ville a insisté pour voir la taille des parcelles retravaillées à la hausse. « Les conversations peuvent être houleuses, commente l'élue en charge de ces dossiers, pour faire comprendre aux promoteurs, quels qu'ils soient, que le schéma des terrains façon mouchoir de poche n'a pas lieu d'être à Crépy-en-Valois ».



FICHE SIGNALÉTIQUE

122 logements, dont : 1 T1 25 T2

94 collectifs

46 T3

28 individuels 33 T4

17 T5

SARL Crépy-peinture, avenue Pasteur



FICHE SIGNALÉTIQUE

16 T2

Une maison doit faire place à un petit collectif, composé de 22 logements. On peut s'en féliciter. On peut le déplorer, mais le PLU actuel (mis en place en 2007) permet cette mutation. La ligne directrice du prochain sera différente. « La Ville a demandé de faire évoluer la répartition des m² pour augmenter les appartements T3, et même doter le programme d'un T4, commente Paul Meyer, architecte. L'accueil des familles est généralement plus le crédo des bailleurs sociaux. Vouloir offrir cette opportunité dans le privé n'est pas fréquent. Et, l'architecture a été au cœur des échanges également. Pour éviter une rupture avec l'environnement, la Ville a demandé de retrouver une architecture plus traditionnelle. Le sujet des ouvertures a été travaillé. La Ville entend proposer des logements avec des grandes surfaces lumineuses, des larges baies vitrées, pour avoir une échappée visuelle ».





Le Conseil municipal de Crépy-en-Valois se réunit au minimum quatre fois par an. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune. Mais savez-vous comment sont préparées et se déroulent les séances ? Décryptage.

Les commissions

Avant une séance du Conseil municipal, les élus se réunissent en commissions. Elles peuvent être permanentes ou temporaires. Cette étape, souvent méconnue, a pourtant toute son importance. Les commissions préparent le travail et les délibérations du conseil et participent à l'élaboration des décisions municipales. Sont abordés les sujets en cours, l'avancement des divers projets des services de la Ville, afin d'échanger, de formuler des propositions pour préparer au mieux les séances du Conseil municipal. Madame le Maire est le président de droit des commissions. Les adjoints au Maire siègent chacun en tant que vice-président à la commission qui correspond à leurs délégations. Ils peuvent ainsi remplacer le Maire en cas d'absence. Neuf à onze conseillers de la majorité et de l'opposition siègent dans les commissions de la commune, et ont été désigné par délibération pour chacune des commissions.

9 COMMISSIONS PERMANENTES



- Finances, affaires générales
- Développement et aménagements durables, formation, développement commercial
- Sécurité, transports, travaux
- Action sociale, anciens, logement
- Culture, patrimoine historique, esthétique urbaine
- Petite Enfance, éducation
- Communication, numérique, personnel communal
- Sports, associations, animations
- Cohésion sociale, politique de la ville, services à la population.

Les séances du Conseil municipal

Elles sont régies par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Une convocation est adressée par Madame le Maire aux Conseillers municipaux par voie dématérialisée avec l'ordre du jour des délibérations qu'il leur sera proposé d'adopter, dans un délai de cinq jours francs. Ce dernier est porté à la connaissance du public par affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville. Les séances sont présidées et ouvertes par Madame le Maire. Il dirige les débats, accorde ou retire la parole, fait procéder aux votes et déclare la séance close lorsque l'ordre du jour est épuisé. Le compte rendu est ensuite affiché et publié sur le site de la Ville.

À noter : le conseil municipal doit réunir un quorum suffisant pour adopter ses délibérations. C'est-à-dire que le nombre de conseillers en exercice présents à la séance doit être supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice du conseil municipal. Sur 33 conseillers, au moins 17 d'entre eux doivent être présents.



Le vote d'une délibération est souvent l'aboutissement d'un long travail nécessitant l'intervention et la coordination de plusieurs services municipaux ou partenaires. C'est une étape obligatoire pour la mise en œuvre des politiques et des projets municipaux (petits et grands), qui assure également la sécurité juridique de l'action communale et permet le contrôle de légalité assuré par le Préfet.

> Jérôme PIN Directeur général des services

PENSEZ-Y!



Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur la chaîne Youtube de la Ville : Ville de Crépy-en-Valois.



pour le groupement des commerçants

Le groupement des commerçants et artisans de Crépy (GCAC) est au service des commerçants et des artisans crépynois depuis 1975. Récemment, il a élu son nouveau bureau avec pour maître-mot : la solidarité. Rencontre avec le président.

Pouvez-vous vous présenter?

Je m'appelle Thierry Galin, j'ai 43 ans et je suis Crépynois. Il y a maintenant 7 ans, je suis devenu gérant d'Aventura Park, une plaine de jeux située dans la zone industrielle. J'ai par la suite rejoint le GCAC en tant qu'adhérent pour échanger avec d'autres commerçants et participer à la dynamique commerciale. J'ai tout de suite senti qu'il y avait une véritable entraide de la part des commerçants et cela s'est confirmé durant la crise sanitaire.

Pourquoi en avoir repris la présidence ?

J'ai toujours été actif dans le milieu associatif et j'aime m'investir pour ma ville, en particulier pour le commerce local. Aujourd'hui, on a tendance à scinder le commerce de centre-ville et celui en périphérie, or la vision du commerce doit être globale. On constate également un manque d'attrait pour le commerce de proximité. C'est un phénomène national. Pourquoi quitter la ville lorsque l'on y trouve tout ce dont on a besoin?

Si l'ancien bureau du GCAC a mis en place de belles actions : formations, click&collect ou encore application mobile, il était arrivé au bout de ses projets. Nous avons donc décidé avec Jimmy Mehajer, co-fondateur du Coworking du Valois, et Nadia Mazlemian gérante de l'Institut et d'Absolue Beauté, d'apporter de nouvelles idées. Je pense notamment à la création de reportages photos et vidéos des commerçants. Et j'en profite, je lance un appel aux commerçants qui souhaiteraient rejoindre le bureau : vous êtes les bienvenus !

Quels sont les objectifs de l'association ?

Nous agissons dans un but commun : dynamiser et favoriser le commerce de proximité. Pour cela, nous devons gagner en notoriété. Nous nous attachons à promouvoir les commerces adhérents via nos supports : réseaux sociaux, site internet marchand et application mobile. Pour dynamiser l'offre commerciale, nous organisons des opérations comme la Saint-Valentin, la fête des mères ou encore le black friday. Nous sommes à l'écoute des commerçants pour les conseiller et les accompagner au mieux dans leurs démarches et leurs actions.

Par où allez-vous commencer? Quels sont les projets?

Tout d'abord, nous avons pour objectif d'augmenter le nombre d'adhérents, afin de créer un effet de synergie. On peut être en concurrence mais la solidarité est ce qui nous permettra d'aller plus loin et sera bénéfique pour tous les commerces. Nous allons également recruter un community manager afin de gérer nos différents supports web et ainsi mettre en avant les commerces du groupement. Il est important de soigner notre image et de gagner en notoriété.

Nous avons le projet de créer des reportages photos/vidéos pour mettre en lumière les commerces adhérents afin d'en savoir plus sur leur activité. En dehors de nos propres animations, nous nous joignons à des événements de la Ville pour participer à l'attractivité de Crépy-en-Valois. Nous avons sélectionné 3 temps forts pour accompagner la Ville et ses associations dans cette dynamique : la course de caisses à savon de l'Union Sportive Crépynoise, la fête de la musique et les festivités de Noël.

Comment la Mairie accompagne-t-elle le GCAC ?

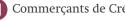
Pour moi, il y a trois acteurs clés dans la dynamique commerciale : la Mairie, les associations et les commerçants. Crépy-en-Valois a une place de choix sur le territoire du Pays de Valois. Ensemble, nous devons donner aux Crépynois envie de rester et attirer les valoisiens dans nos commerces.

En tant qu'association, nous recevons chaque année une subvention afin de nous aider à financer nos projets. Au début de la crise sanitaire, la Ville a su soutenir ses commerçants avec la mise en place de l'aide aux loyers et les bons d'achat BeeGift, utilisables dans les commerces crépynois participants. Cette année, j'aimerais voir nos relations se renforcer avec la Mairie afin de développer des actions communes pour, par exemple, attirer de nouveaux commerçants.

www.crepyenvalois.com



Les Commercants de Crépy en Valois



Commerçants de Crépy-en-Valois

Expression **POLITIQUE**



LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE Parti c'est toujours vous ! »

TEXTE DE M-J. FERREIRA

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

En déclinaison de la cause nationale des violences conjugales, notre équipe met en place une politique active dans notre ville.

Des actions vont être menées pour venir en aide aux personnes concernées. Des opérations de sensibilisation et d'information se dérouleront tout au long de notre mandat.

Dans notre commune, nous comptons associer dans cette politique de lutte contre ce fléau, les associations, les professionnels de la santé, les services sociaux, la police municipale et la gendarmerie.

N'oublions pas toutes les victimes : 113 femmes tuées en France en 2021, et ce triste record de 4 femmes tuées rien qu'entre le 1^{er} et le 8 janvier 2022.

Plus que jamais, les victimes souvent isolées ont besoin d'être écoutées, accompagnées et protégées pour se reconstruire. Elles nous trouveront à leur cotés.

Nous tenons à rappeler que le numéro de téléphone anonyme et gratuit 3919 pour les femmes victimes de violence est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

Page 8, un objectif serait de créer environ 1150 logements durant cette période. Cela soulève quelques réelles interrogations. En page 11, on constate, durant la période précédente, que 2 ha ont été consommés pour l'habitat, tandis que 9 ha sont prévus pour la période future soit 4 fois plus! Pour l'activité et les grands équipements, 40 ha ont été consommé pour la période précédente et 10ha pour le futur soit 4 fois moins.

En résumé, 4 fois plus de logements pour 4 fois moins d'activité et de grands équipements.

Quant au quartier gare renommé « pôle gare », celui-ci devient central grâce à une densification (en clair des constructions plus serrées et plus élevées). Une étude est déjà en cours menée avec des organismes extérieurs sans aucune présentation à vos élus.

Nous serons vigilants et restons à votre écoute.

LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

TEXTE DE A. LECOMTE

Texte non transmis volontairement.

LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

Crépy construit, notre Maire signe des permis de construire dans les moindres recoins de notre ville, il y a une volonté clairement établi d'agrandir notre petite cité.

Après le très grand projet rue Henri Laroche, qui arrive enfin à son terme, un autre va bientôt sortir de terre, rue du bois de Tillet, environ 90 appartements et quelques bureaux sont au programme. On va même construire un petit immeuble de 8 appartements rue de la petite vitesse, proche de la résidence des Lilas.

Bon, pourquoi pas, mais avez-vous pensé aux contraintes liées à tous ces nouveaux habitants et à leurs besoins familiaux, les écoles ont-elles les capacités suffisantes pour accueillir tous ces nouveaux enfants? Avez-vous pensé aux places de parking en ville qui sont déjà saturées avec la population actuelle?

Mais aussi à la capacité de traitement des eaux usées par notre station d'épuration? Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, loin s'en faut, mais elle reflète les préoccupations de nos Crépynois.

Car , nous estimons à plus de 1000 le nombre de nouveaux arrivants d'ici un an , et il faudra bien les accompagner et les intégrer pour qu'eux aussi se sentent bien dans notre ville, il faut donc pour cela que nos infrastructures soient correctement dimensionnées afin d'éviter des erreurs que nous pourrions regretter amèrement .

LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la municipalité a décidé de distribuer un document PADD (Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en précisant qu'il s'agit de grandes orientations et d'état d'esprit du Crépy-en-Valois pour les 12 années qui viennent.

.....

Ce document n'a pas fait l'objet de débat ni de vote en Conseil Municipal, ce que nous regrettons profondément.

Sous des aspects attrayants, de belles photos, une belle mise en page et de beaux principes généraux et généreux, se cachent quelques orientations discutables qui ne font sans doute pas l'unanimité de la population.

RENDEZ-VOUS

● 5 MARS À 10H30

Médiathèque

Club Ados, partage des derniers coups de cœur littéraires, cinématographiques et musicaux.

À partir de 12 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

12 MARS

Phôtel d'Orléans

14h : Assemblée générale de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois.

15h30 : Conférence « La famille Racine dans le Valois, fin XVI° – début XVIII° siècles », par Pierre-Emile Renard.

● 16 MARS DE 15H À 17H

® Restaurant Le Saint-Antoine

Café Mémoire organisé par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.

● 19 MARS À 10H

Médiathèque

Atelier d'illustration de Solène, faire travailler sa créativité. Pour les 6-11 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

● 19 MARS À 14H

Médiathèque

Labo-écriture, manier l'écrit et travailler son imaginaire à travers des textes, des chansons, des dessins et des portraits. Atelier animé par Luc Alenvers.

À partir de 16 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

'Tous les rendez-vous et les événements se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur (Pass vaccinal/port du masque) et sont sous réserve de nouvelles mesures restrictives du Gouvernement.

ÉVÉNEMENTS

● 6 MARS DE 10H À 16H30

Maison des arts martiaux

Entraînement commun Kata/Combat, organisé par le Comité Départemental de l'Oise de Karaté et Disciplines Associées. Ouvert à l'ensemble des licenciés pupilles à vétérans. Inscription obligatoire : https://forms.gle/hDGn8B7nj6PSVoxV7

● 18 ET 19 MARS À 19H

O Hôtel de Ville, salle des commissions

Nuits de la Chouette, organisées par le service Environnement. Atelier découverte des pelotes de réjections, présentation vidéo et balade nocturne dans le parc de Géresme à la rencontre des chouettes.

Renseignements et inscriptions à environnement@crepyenvalois.fr

26 MARS À 14H30

Place de la République

Bols d'air : balade historique du Vieux-Crépy en compagnie de la SHAV et visite de la brasserie Bière la Cube.

3 AVRIL DE 8H À 17H

Quartier Bouillant

Brocante de Bouillant, organisée par la Direction Sports-Animations-Jeunesse. Avenue de l'Europe, rues Romain Rolland et des Taillandiers. Tarif: 3,50 € le m² (min. 3m linéaires). Contact: Yohann Folleat - yohann.folleat@crepyenvalois.fr - 06 83 62 28 73.

Retrouvez toute l'actualité sur le site <u>www.crepyenvalois.fr</u> et sur les réseaux sociaux de la Ville.

SUIVEZ-NOUS:











HÔTEL DE VILLE

2 avenue du Général Leclerc BP 30337

60803 Crépy-en-Valois Cedex

La Mairie est à nouveau ouverte au public, uniquement sur RDV pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr.

La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité ont repris, sur RDV également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9 avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7

Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis route de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail : police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20 avenue de Senlis Tél. : 03 44 87 11 33

* PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72 rue Saint-Germain 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00 Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

PLANNING FAMILIAL

Permanence tous les $1^{\rm ers}$ samedis du mois de 14h30 à 16h et le $1^{\rm er}$ et $3^{\rm e}$ jeudi du mois de 14h à 16h au $1^{\rm er}$ étage de l'Espace Rameau. Tél. : 06 09 10 61 09

Mail: planningfamilial60@orange.fr Femmes Victimes de Violences: 06 59 24 90 67.

CENTRE D'INFORMATION SUR LES

DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Permanences sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h à l'Espace Rameau. Tél. : 06 95 77 89 02.

INFIRMIFRO

*Maison médicale Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois. Tél.: 03 44 39 53 93

* 53 rue Saint-Lazare

Christine Chemin - Tél. : 03 44 87 06 49 Adeline Deglos - Mobile : 06 50 50 02 79 adeline.deglos.idel@gmail.com

* 1 avenue Sadi-Carnot

Tél. 03 44 94 07 36

Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48 Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07 Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38 Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48

* 16 ter rue Jean Jacques Rousseau Tél : 03 44 87 07 31

1:03 44 8/0/31

Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44 Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76

*13 rue André-Marie Ampère Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56

Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56 Stéphanie Goret - Mobile : 06 35 39 34 92

*7 avenue Pasteur

Amandine Carpentier-Marot Mobile : 06 17 38 44 06

Laëtitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35

*29 rue Nationale

Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé. Mobile : 06 03 27 94 22

scminfirmierstaze@gmail.com

MÉDIATHÈQUE

Concours d'écriture #2



Date limite de remise des manuscrits >> 24 avril 2022

Remise des Prix >> 10 juin 2022

Règlement et inscription sur >>

- www.mediatheque.crepyenvalois.fr
- www.crepyenvalois.fr

Concours ouvert aux personnes majeures, écrivains ou amateurs.

Médiathèque Place J.P. Rameau 60800 Crépy-en-Valois 03 44 87 92 53 concoursecriture@crepyenvalois.fr

